

CONTRATS DE LOCATION : APPLIQUER IFRS 16

**1** jour

GÉRER DURABLEMENT LES IMPACTS COMPTABLES ET FINANCIERS DES CONTRATS DE LOCATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

VUE D'ENSEMBLE

- › Principe IFRS 16 : refléter la réalité économique des droits d'usage
- › Comptabilisation d'un droit d'utilisation et d'une dette locative dès l'origine
- › Impacts sur les états financiers : bilan, résultat, ratios (EBITDA, gearing ...)

Illustrations : revue d'états financiers de groupes consolidés

Discussion de groupe : schéma IAS 17 vs IFRS 16

IDENTIFICATION DES CONTRATS DE LOCATION SELON IFRS 16

- › Contrat de location = actif identifié + contrôle par le client + contrepartie + durée
- › Analyse du droit de substitution, de l'avantage économique et du pouvoir de décision
- › Utilisation d'arbres de décision et cas concrets

Présentation détaillée et discussion : critères IFRS 16 §9

Quiz : existe-t-il un contrat de location dans les différentes situations présentées ?

COMPTABILISATION CHEZ LE LOCATAIRE

- › Au démarrage du contrat, égalité entre droit d'utilisation et dette locative
- › Taux implicite ou taux marginal de financement : choix et application
- › Comptabilisations ultérieures du droit et de la dette

Schéma IFRS 16 §24

Cas pratique : mise en œuvre chez le locataire

FOCUS : DURÉE DE LA LOCATION

- › Options à considérer selon le contrat et la stratégie du locataire
- › Justification de l'intérêt économique du preneur
- › Évolutions récentes : amendements IASB, décisions IFRSIC

Quiz : détermination de la durée dans différentes situations

LES MODIFICATIONS (DE CONTRAT OU D'ESTIMATION)

- › Distinction entre modification contractuelle et changement d'estimation
- › Traitement comptable d'IFRS 16 selon le type de modification
- › Cas concrets : révision des loyers, prolongation, sortie anticipée...

Illustrations : revue d'états financiers de groupes consolidés et du tableau de variation de l'engagement locatif et du droit d'utilisation

Cas pratiques : schémas comptables dans différentes situations de modification



OBJECTIFS

Intégrer les exigences et la démarche de la norme IFRS 16.
Appliquer les traitements comptables requis pour le locataire et le bailleur.
Mesurer les impacts tant sur l'organisation que sur la présentation des états financiers.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une journée pour structurer et fiabiliser l'application d'IFRS 16, au-delà des principes, grâce à une approche progressive et méthodique
Des cas pratiques et quiz interactifs pour maîtriser le traitement comptable des contrats de location, y compris les situations complexes : durée, modifications contractuelles, lease-back
Un éclairage opérationnel sur les impacts financiers et organisationnels liés à l'enregistrement du droit d'utilisation et de la dette locative

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, Contrôleurs de gestion, Consolidateurs, Experts comptables, Commissaires aux comptes, Membres du département communication financière, Utilisateurs des états financiers
Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Pendant la session : chaque point présenté est illustré par des exemples tirés de situations réelles.
Les cas pratiques, quiz interactifs et échanges en cours de séance permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances. Après : fiche de synthèse. L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 295 € HT - Réf : CTA-FHIF16

Validité : 30 juin 2026

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
le 2 juin 2026
le 14 septembre 2026
le 5 novembre 2026

Participant(e)

Mme M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :
.....

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :
 Accès e-ressources* Veille juridique* Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal [][][][][][] Ville

Téléphone

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret []

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom

Service/Fonction

Tél. (ligne directe)

Prénom

E-mail

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal [][][][][][]

Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :	Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :	
La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv	